

COMPOSITION DE LA COMMISSION D'EXAMEN DES VŒUX 2024 DE LA LICENCE
MENTION ADMINISTRATION ECONOMIQUE ET SOCIALE

Le Président de l'Université Savoie Mont Blanc,

- Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L712-2 et D612-1-13,
- Vu l'arrêté du 30 juillet 2018 (ESRS1820545A) relatif au diplôme national de licence,
- Vu l'arrêté du 22 janvier 2014 (ESRS1331410A) fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, licence professionnelle et de master, modifié,
- Vu la proposition de Monsieur David BAILLEUL, doyen de la Faculté de Droit,

ARRÊTE n° 2024-131

Article 1 : Composition

Pour l'année universitaire 2024-2025, la composition de la commission d'examen des vœux pour l'admission des candidats en première année de **LICENCE**
Mention : Administration Economique et Sociale (AES)

est fixée comme suit :

Nom Prénom	Qualité (PR, MCF, autre)
Madame Monique CALVI, responsable pédagogique de la licence AES et enseignant-chercheur intervenant dans la formation	Maître de conférences, Université Savoie Mont-Blanc
Madame Myriam DONSIMONI, directrice du département AES et enseignant-chercheur intervenant dans la formation	Maître de conférences, Université Savoie Mont-Blanc
Monsieur Éric BRUNAT, enseignant-chercheur intervenant dans la formation mention AES.	Maître de conférences, Université Savoie Mont-Blanc

Article 2 : Publicité

Le présent arrêté sera affiché dans les locaux de la présidence de l'université, 27 rue Marcoz à Chambéry et dans les locaux de la faculté de droit sur le site universitaire de Jacob-Bellecombette.

Article 3 : Exécution

La directrice générale des services, le vice-président formation et le doyen de la Faculté de Droit, sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Chambéry, le 4 mars 2024

Pour le Président et par délégation
le Vice-président formation
Philippe Galez

Jean-François DREUILLE